



L'admission au lycée

Les dossiers d'inscription aux tests d'admission peuvent être demandés à compter **du 15 février** par lettre, par téléphone, par fax ou sur le site Internet du Lycée.

Fin avril les inscriptions sont clôturées.

Des épreuves de connaissances générales sont obligatoires pour être admis au lycée Airbus.

Les épreuves écrites, de niveau 3^{ème} des collèges, se déroulent début Mai et portent sur les connaissances des candidats en :

- mathématiques,
- français,
- culture générale,
- anglais,

Un test de construction - réalisation d'un objet en 3 dimensions - est également au programme de cette journée.

Les épreuves orales sont proposées aux candidats admissibles, 2 semaines environ après les épreuves écrites.

Pour les candidats ayant réussi toutes les épreuves, une visite médicale, pratiquée par le Médecin du Travail d'Airbus, aidera à l'orientation vers les métiers.

Pour compléter votre information, consultez notre site internet <http://www.lyceeairbus.com>



Lycée **AIRBUS**

✈ **Lycée des Métiers de l'Aéronautique Airbus**

Un tremplin vers les métiers de l'aéronautique

C'est au cœur de la société Airbus et plus précisément de l'usine de Saint-Eloi à Toulouse, que les professeurs du Lycée Airbus forment chaque année, depuis plus d'un demi-siècle, des jeunes gens et des jeunes filles.

Diplômes préparés par voie scolaire :

- CAP Mécanicien Cellules Aéronefs (MCA)
- CAP Electricien Systèmes d'Aéronefs (ESA)
- Bac Pro Technicien Chaudronnerie Industrielle (TCI)
- Bac Pro Technicien d'Usinage (TU)

Diplômes préparés par voie de l'apprentissage :

- Bac Pro Aéronautique Mécanicien Systèmes Cellules (MSC)
- Bac Pro Aéronautique Mécanicien Systèmes Avionique (MSA)

En partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie Midi-Pyrénées (CFAI MP)

- CAP Mécanicien Cellules Aéronefs (MCA)

En partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie Midi-Pyrénées (CFAI MP) et le Lycée Sant-Exupéry de Blagnac

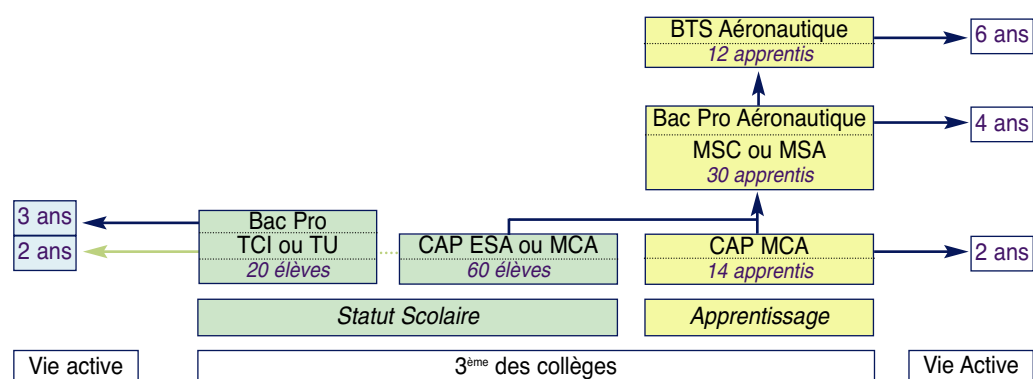
- BTS Aéronautique

entrez dans le monde de l'industrie aéronautique

Le Lycée Professionnel Privé Lycée des Métiers de l'Aéronautique Airbus permet chaque année à environ 110 jeunes d'intégrer le monde aéronautique. Il a pour vocation de former des agents de fabrication et des techniciens qualifiés pour le monde de l'industrie aéronautique.

Le Lycée Airbus est également centre d'accueil pour la **Validation d'Acquis d'Expérience**.

La qualité de la formation dispensée par le Lycée Airbus est unanimement reconnue par les professionnels du secteur aéronautique. Opérationnels dès l'obtention de leur diplôme, aujourd'hui, près de 95% des élèves exercent leur métier au sein d'Airbus, Latécoère ou ATR. Les autres élèves sont orientés vers les entreprises sous-traitantes ou partenaires.



Le Lycée est lié par un contrat d'association au Ministère de L'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Les élèves peuvent bénéficier de la reversion des bourses d'Etat conformément à la réglementation en vigueur.

c'est une immersion totale dans le monde professionnel

Le Lycée accueille pour ses formations, des filles ou des garçons, âgés de 15 à 17 ans 1/2 au 1^{er} avril de l'année de test d'admission et issus d'une classe d'un niveau minimum de 3^{ème} de collège.

Dans le cadre d'une démarche liée à l'Education Nationale, le lycée a défini un projet d'établissement pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle des jeunes élèves.

Ce projet s'articule autour de 4 axes :

- la motivation pour l'activité professionnelle
- l'intégration dans le monde du travail
- l'ouverture vers les autres et vers le monde
- l'appropriation des valeurs citoyennes

Dès son arrivée au sein du lycée, l'élève va recevoir sa formation dans le contexte industriel. Les salles de cours et les ateliers sont situés au cœur de l'usine de Saint-Eloi de la Société Airbus. L'élève partage le même lieu de restauration que les salariés.

Le Lycée Airbus propose aux familles une liste de logements de particuliers situés à proximité de l'établissement.

La scolarité est gratuite, seuls sont à prévoir les frais d'équipements sportifs et d'équipements de sécurité.

Le lycée accueille les élèves en demi-pension (régime obligatoire) ou en semi-internat (les élèves peuvent prendre leurs repas du soir au sein de l'établissement).

